

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MAGZI/CIPM/2023 DU 16 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE KOUME-BONIS À BERTOUA (TROISIEME PHASE DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT) (Procédure d'urgence)

1. Objet

Le Directeur Général de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'extension du réseau d'assainissement dans la zone industrielle de Koume-Bonis à Bertoua (construction des ouvrages d'assainissement) en Procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- les travaux préliminaires :
- l'installation de chantier ;
- l'amené du matériel ;

- la production du projet d'exécution ;
- les travaux d'assainissement constitués de :
l'exécution des caniveaux rectangulaires non-couverts ;
la fourniture et la pose des dalles en béton armé ;
- la production du plan de recollement ;
- le repliement du matériel
- Etc.

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quatre-vingt-cinq millions (85 000 000) francs CFA.**

4.Allotissement

Les travaux comprennent un seul lot.

5.Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises des travaux publics de droit Camerounais.

6.Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le Budget de la MAGZI SA, exercice 2023.

7.Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MAGZI, service des Marchés, sise à MVAN au lieu-dit 1^{er} échangeur, BP. 1431 Yaoundé, téléphone **674 16 22 89**dès publication du présent avis au Journal des Marchés (JDM) de l'ARMP ou dans Cameroon Tribune.

8.Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la MAGZI, Service des Marchés, sise à MVAN au lieudit 1^{er} échangeur , BP. 1431 Yaoundé, téléphone 674 16 22 89 sur présentation d'une quittance de versement dans le compte spécial CAS-ARMP n° 335988 à la BICEC, d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprises désireux de participer à l'appel d'offres

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais **en sept (07) exemplaires dont un original et six (6) copies marqués comme tels**, devra être déposée sous plis fermés au Service des Marchés de la MAGZI, sis à MVAN contre récépissé, au plus tard le **12 juillet 2023 à 13 heures précises**, heure locale, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention suivante :

« Appel d'Offres National Ouvert

N° 001/AONO/MAGZI/CIPM/2023 DU 16 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE KOUME-BONIS À BERTOUA (TROISIEME PHASE DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT)

Financement : Budget de la MAGZI – Exercice 2023

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux, objet du présent appel d'offres, est fixé à **cinq (05) mois calendaires**. Il court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux et comprend les périodes des pluies et toutes autres intempéries.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont le montant est fixé à **un million sept cent mille (1 700 000) francs CFA** et est valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (3) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu, le **12 juillet 2023** au plus tard à **14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MAGZI (CIPM/MAGZI S.A.), dans la salle de conférence de la Direction Générale de la

MAGZI, sise à Yaoundé, au lieu-dit MVAN 1^{er} échangeur.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois (03) étapes comme suit :

1^{ère} étape : Ouverture de L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;

2^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;

3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une connaissance parfaite du dossier.

14.Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires et de qualification des soumissionnaires sont les suivants :

Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour :

Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres

b) Dossier technique incomplet pour absence de l'une des pièces ci-dessous :

L'attestation de visite des lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.

c) Dossier financier incomplet pour absence de l'une des pièces ci-dessous :

Une soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires suivant le modèle ;

Le détail quantitatif et estimatif des travaux ;

Les sous détails des prix unitaires ;

- d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- f) N'avoir pas obtenu au moins un total de 35 critères sur l'ensemble des 50 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite 50 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Le personnel clé proposé :

15 critères

Les moyens matériels, techniques et logistiques : 15 critères

Les références de l'entreprise :

10 critères

La capacité d'autofinancement du cocontractant :

05 critères

Organisation, méthodologie et planning de réalisation des travaux : 05 critères

Nombre total des critères :

50 critères

N.B. : l'offre technique qualifiée devra avoir une note technique supérieure ou égale à soixante-dix (70) pour cent des critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre aura été évaluée la **moins-disante** (sans inclure, le cas échéant, les rabais proposés) et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17.Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique de la MAGZI, sise à MVAN au lieu-dit 1er échangeur.

YAOUNDE Le 16-06-2023
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
MANON GEORGES CHRISTOL